

The background is a solid red color. It features several white abstract shapes: a large curved line on the left side, a vertical line on the right side, and a horizontal line at the bottom right corner, forming a partial square shape. The text is positioned at the bottom center of the page.

Rapport financier 2023

2 Rapport de situation

4 Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2023

Compte de résultat 2023

Tableau des flux de trésorerie

7 Annexe

Informations générales, principes comptables et d'évaluation

Explications relatives aux positions du bilan

Explications relatives aux positions du compte de résultat

Informations complémentaires

14 Chiffres-clés et présentations graphiques

16 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels



Rapport de situation

Avec 41,8 millions de nuitées, la branche suisse de l'hébergement a enregistré la meilleure année de tous les temps. Cela a également eu une influence extrêmement positive sur les recettes d'Hotellerie-Suisse en 2023 et conduit à un résultat nettement supérieur aux prévisions. Parallèlement, l'année a été marquée par les changements et les mutations, avec l'externalisation du paysage de la formation, la réorganisation du siège administratif et la transformation de htr hotelrevue.

Marche des affaires

La branche de l'hébergement a connu une année record, enregistrant 41 759 083 nuitées. En 2023, le nombre de nuitées a augmenté de 5,6 % par rapport à 2019, précédente année record. Dans le même temps, l'évolution positive de l'emploi dans la branche de l'hébergement a entraîné une hausse significative des cotisations des membres. De plus, Hotellerie-Suisse a vu le nombre de chambres proposées par ses membres augmenter, passant ainsi à 102 035 fin 2023. Cela représente environ 70 % de l'offre totale d'hébergement en Suisse. Les revenus des annonces de htr hotelrevue continuent de baisser. Fin 2023, le chiffre d'affaires total s'élevait à 18,3 millions de francs.

Pour HotellerieSuisse, 2023 a été une année de transformation. Début août, les offres de formation d'HotellerieSuisse ont été transférées à la fondation de l'École hôtelière de Thoune. En font partie les hôtels-écoles sur les sites d'Interlaken/Matten (BE), de Pontresina (GR) et de Martigny (VS) ainsi que toutes les

offres de formation continue telles que les études post-diplômes reconnues (EPD). Ce changement s'inscrit dans le cadre du projet «Paysage de la formation de l'hospitalité», soutenu par Hotellerie-Suisse, l'EHL Hospitality Business School, la Fondation de l'EH de Thoune et la fondation Tschumi Fonds. Par ailleurs, htr hotelrevue a également subi un processus de transformation.

Dans l'ensemble, l'exercice se clôture sur une légère perte de 12 000 francs, soit un meilleur résultat que ce qui était prévu au budget (perte de 339 000 francs). Les fonds de réserve restent constants et s'élevaient à 5,177 millions de francs au 31 décembre 2023. Le capital libre de l'association s'élève à 3,8 millions de francs, soit 24,5 % du total du bilan. Le ratio de fonds propres, déjà élevé, continue d'augmenter, atteignant 58 %.

Nombre d'équivalents plein temps en moyenne annuelle
HotellerieSuisse compte 60 équivalents plein temps en moyenne annuelle, sans les apprenti·e·s et

les stagiaires (année précédente: 72 équivalents plein temps). La nette réduction des effectifs est due, d'une part, à l'externalisation des offres de formation dans le cadre du projet «Paysage de la formation de l'hospitalité» et, d'autre part, à la mise en œuvre de la réorganisation du siège administratif.

Réalisation d'une évaluation des risques

Selon la politique de risque d'HotellerieSuisse, la gestion des risques relève de la compétence de la direction et la supervision de la gestion est du ressort du Comité exécutif. La gestion des risques est conçue pour identifier les possibles événements qui pourraient porter gravement atteinte à l'entreprise. Le but est de garantir, à travers l'évaluation et l'appréciation des risques, une certaine sécurité pour atteindre les objectifs fixés. En 2023, cinq risques présentant une forte probabilité de survenir ou un potentiel de dommage élevé ont été identifiés (année précédente: 19). Le nombre total de risques identifiés a de nouveau diminué par rapport à l'année précédente.

Cette baisse est notamment due à une consolidation et à une réévaluation des risques. Le total des indices de priorité des risques est également plus faible que celui de l'année précédente. Il existe trois risques présentant un potentiel de dommage supérieur à 1 million de francs, mais deux d'entre eux présentent une probabilité faible ou moyenne de survenir.

Activités de recherche et de développement

Malgré cette année record, les défis bien connus se sont poursuivis en 2023. Comme de nombreux autres secteurs économiques, la branche de l'hébergement est particulièrement préoccupée par la pénurie de main-d'œuvre. La recherche d'apprenti·e·s reste également un défi de taille. Ces

dernières années, la branche a enregistré un recul du nombre de diplômés de fin d'apprentissage dans la plupart des métiers. Afin de rendre encore plus tangibles les différentes possibilités de carrière dans la branche de l'hébergement, HotellerieSuisse et GastroSuisse ont donné une nouvelle identité visuelle à leur plate-forme commune d'information professionnelle «METIERS HOTEL RESTO». HotellerieSuisse a lancé la nouvelle offre «Accompagnement des entreprises formatrices» afin de soutenir celles-ci de manière ciblée et de faire en sorte que la main-d'œuvre qualifiée reste dans la branche à long terme. En outre, l'association est coresponsable du programme de formation et de certification «TOP Entreprise formatrice». Grâce à ces mesures et

à d'autres, HotellerieSuisse entend continuer à s'engager pour positionner la branche de l'hébergement comme un employeur attrayant offrant de bonnes conditions de travail afin d'attirer et de fidéliser la main-d'œuvre qualifiée et les talents.

Événements extraordinaires

Aucun événement extraordinaire n'est survenu en 2023.

Perspectives

L'association dispose d'une assise financière extrêmement solide, tant en termes de liquidités que de fortune. Cela permettra de lancer des projets à l'avenir et d'effectuer des investissements pour renforcer davantage la branche de l'hébergement.

L'année record de la branche de l'hébergement, avec près de 42 millions de nuitées, a également eu un impact positif sur les résultats financiers d'HotellerieSuisse. L'association dispose d'une assise financière extrêmement solide, tant en termes de liquidités que de fortune.



Bilan au 31 décembre 2023

Actif	Annexe	31.12.2023 en 1000 CHF	31.12.2022 en 1000 CHF
Actif circulant			
Liquidités		3 825	1 400
Créances résultant de ventes et de services	1	828	5 414
Autres créances à court terme	2	146	150
Actifs de régularisation	3	65	643
		4 864	7 607
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	4	5 413	5 259
Participations	5	850	850
Immobilisations corporelles meubles	6.1	340	251
Immobilisations corporelles immeubles	6.2	4 167	4 433
		10 769	10 793
Total de l'actif		15 634	18 400
Passif			
Fonds étrangers			
Fonds étrangers à court terme			
Dettes résultant d'achats de biens et de services	7	531	993
Dettes à court terme portant intérêts	10.1	420	120
Autres dettes à court terme	8	398	485
Passifs de régularisation et provisions à court terme	9	1 626	3 869
		2 975	5 467
Fonds étrangers à long terme			
Dettes bancaires à long terme	10.1	3 655	4 075
		3 655	4 075
		6 630	9 542
Fortune de l'association			
Capital à affectation spéciale			
Fonds de réserve pour la défense des intérêts	11	1 334	1 316
Fonds de réserve pour les RP et le marketing	12	1 908	1 856
Fonds de réserve pour la formation	13	1 935	1 846
		5 177	5 018
Capital non lié			
Capital au 1 ^{er} janvier		3 839	4 020
Résultat de l'exercice après constitution et utilisation Fonds de réserve		-12	-181
Capital au 31 décembre		3 827	3 839
		9 004	8 857
Total du passif		15 634	18 400

Compte de résultat 2023

	Annexe	2023 en 1000 CHF	2022 en 1000 CHF
Produits			
Produit des ventes	14	689	933
Produit des prestations de services	15	2344	9974
Autres produits des livraisons et prestations	16, 16.1	15263	14648
		18296	25555
Charges de matériel, de marchandises et prestations de tiers			
Charges de matériel	17	315	314
Charges de marchandises	18	27	212
Prestations de tiers	19	2275	4395
		2617	4920
Charges de personnel	20	8850	12983
Autres charges d'exploitation, amortissements, résultat financier			
Frais de locaux, entretien, assurances, énergie	21	398	1050
Frais d'administration et d'informatique	22	2704	2770
Frais de publicité	23	2175	2383
Recherche et développement		1082	954
Amortissements et corrections de valeur		498	349
Charges financières et produits financiers	24	74	101
		6930	7607
Résultat d'exploitation		-102	45
Résultat biens immobiliers hors exploitation	25	167	32
Produits et charges hors exploitation, extraordinaires ou hors période			
Produits et charges extraordinaires	26	-20	81
Produits et charges hors période	27	-44	165
		-64	247
Impôts directs		-14	-18
Résultat de l'exercice avant constitution et utilisation Fonds de réserve		-12	305
Constitution Fonds de réserve		0	-1931
Utilisation Fonds de réserve	11-13	0	1445
Résultat de l'exercice après constitution et utilisation Fonds de réserve		-12	-181

Tableau des flux de trésorerie

Variation de la trésorerie au 31.12.	Annexe	2023 en 1000 CHF	2022 en 1000 CHF
Résultat de l'exercice avant constitution et utilisation Fonds de réserve		-12	305
Amortissements et corrections de valeur des immobilisations corporelles et financières		498	349
Rabais aux membres sans effet sur les liquidités provenant de la facturation du paysage éducatif		-74	0
Autres produits non monétaires		-81	46
Variation créances résultant de ventes et de services	1	4 586	2 164
Variation autres créances à court terme	2	4	51
Variation actifs de régularisation	3	577	-204
Variation des dettes sur achats et prestations de services	7	-462	19
Variation autres dettes à court terme	8	-87	-181
Variation passifs de régularisation	9	-2 243	-943
Intérêts et frais bancaires, adaptation à la réévaluation du fonds de réserve	11, 12, 13	159	-493
Affectation directe des fonds formation et de formation continue	13	0	125
Ajustement à la réévaluation des titres Obligations		0	-21
Bénéfices sur cessions de participation	5	0	-52
Bénéfices sur cessions d'actifs opérationnels	6.1	0	-3
Flux de trésorerie de l'activité commerciale		2 865	1 162
Investissements immobilisations financières	4	0	0
Désinvestissement immobilisations financières	4	0	0
Investissement Participation		0	0
Désinvestissement Participation	5	0	122
Investissement immobilisations corporelles meubles	6.1	-329	-214
Désinvestissement immobilisations corporelles meubles	6.1	9	0
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement		-320	-93
Afflux de trésorerie résultant de dettes à court terme, soumise à intérêts	10.1	1 000	0
Diminution de trésorerie résultant de dettes à court terme	10.1	-1 120	-1 120
Flux de trésorerie des opérations financières		-120	-1 120
Variation de la trésorerie		2 425	-51
Variation des comptes de trésorerie:			
Etat de la trésorerie au 1 ^{er} janvier		1 400	1 451
Etat de la trésorerie au 31 décembre		3 825	1 400
Variation de la trésorerie		2 425	-51

Informations générales

Forme juridique, siège

hotelleriesuisse est une association inscrite au registre du commerce sous la dénomination «Société suisse des hôteliers (SSH)». Elle est l'association de la branche hôtelière suisse. Son siège est à Berne. ■

Principes comptables et d'évaluation

Principes d'évaluation généraux

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (titre 32 du Code des obligations). Les principes essentiels d'évaluation appliqués, lesquels ne sont pas prescrits par la loi, sont décrits plus bas. Il convient de noter en l'occurrence que la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes est saisie, afin d'assurer la prospérité durable de l'association.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières englobent les obligations suisses, les avoirs bancaires et les parts de fonds de placement. Les obligations sont évaluées aux cours de l'Administration fédérale des contributions en vigueur à la fin de l'année. Pour ces obligations, une réserve de fluctuation des cours de 5 % est constituée.

Les fonds de réserve pour la défense des intérêts, les RP et le marketing ainsi que pour la formation initiale et continue sont investis dans les avoirs bancaires et les parts de fonds de placement. Les avoirs bancaires sont des comptes de placement en francs suisses. Les parts des fonds

sont évaluées aux cours de l'Administration fédérale des contributions en vigueur à la fin de l'année. Pour les parts des fonds, aucune réserve de fluctuation des cours n'est constituée.

Participations

L'évaluation des participations s'effectue aux coûts d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires. Le principe de prudence est appliqué dans l'évaluation.

Immobilisations corporelles

L'évaluation s'effectue aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique. Les amortissements se font de manière linéaire sur toute la durée d'utilisation.

Subventions et contributions cantonales

Les coûts 2023 des projets Hospitality Booster, Coaching Programm, First Level Support ainsi que la transformation du paysage de la formation s'élèvent à CHF 1171847 et ont été soutenus par Innotour (SECO). L'année précédente, des projets avaient été financés à hauteur de CHF 1271745 par Innotour. Ces flux financiers sont

comptabilisés dans la rubrique «Autres produits».

Les cours spécialisés intercantonaux (CSI) et les cours interentreprises (CI) de l'offre de formation initiale ont été organisés et réalisés dans les hôtels-écoles sur mandat des cantons. Les contributions cantonales se sont élevées à CHF 2759339 (année précédente CHF 5012702) du 1.1 au 31.7.2023. Ces recettes sont intégrées dans le résultat net du paysage de la formation (Business Area).

Externalisation du paysage de la formation (formation de base et formation en entreprise)

Les produits de formation d'HotellerieSuisse, comprenant les actifs et les passifs au 1.8.2023, ont été transférés par convention du 21.11.2023 à la fondation de l'École hôtelière de Thoune. Pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 juillet 2023, HotellerieSuisse a encore réalisé au total CHF 4260785 de produits et CHF 3910885 de charges en relation avec la formation. Le résultat net est présenté dans l'annexe 2 (produits des prestations de service) avec CHF 349900. ■

Explications relatives aux positions du bilan

1. Créances résultant de ventes et de services	31.12.2023 en 1 000 CHF	31.12.2022 en 1 000 CHF			
Créances vis-à-vis de tiers	630	5 580			
Créances vis-à-vis des participations	0	0			
Créances vis-à-vis de parties liées	498	134			
Correction de valeur	-300	-300			
Total	828	5 414			
2. Autres créances à court terme					
Créances vis-à-vis de tiers	146	150			
Total	146	150			
3. Actifs de régularisation					
Charges payées d'avance	39	110			
Produits non encore facturés	0	309			
Contributions cantonales pas encore reçues	26	224			
Total	65	643			
4. Immobilisations financières					
Obligations	114	114			
Réserve pour fluctuation de valeurs	-6	-6			
Avoirs bancaires et parts de fonds de placement comprenant les fonds de réserve à affectation spéciale (voir chiffres 11, 12 et 13)	5 305	5 151			
Total	5 413	5 259			
5. Participations					
Société	Siège	Capital en 1000 CHF		Part du capital et des voix en %	
		31.12.2022	31.12.2022	31.12.2022	31.12.2022
STC AG	Zurich	5 250	5 250	33	33
SGH, Coopéra- tive	Zurich	28 361	28 361	1,3	1,3
6.1. Immobilisations corporelles meubles		31.12.2023	31.12.2022		
Mobilier et équipement		17	23		
Informatique et technologie de la communication		313	215		
Installations de stockage		9	13		
Total		340	251		
6.2. Immobilisations corporelles immeubles					
Biens immobiliers d'exploitation		3 721	3 987		
Biens immobiliers non destinés à l'exploitation		446	446		
Total		4 167	4 433		

En janvier 2024, Hotellerie-Suisse a été informée par EHL Holding AG, Lausanne, qu'il restait CHF 485 000 à payer sur les CHF 600 000 des frais de transformation 2023. Le montant budgété s'élevait à CHF 575 000. La part supportée par HotellerieSuisse elle-même et déjà payée s'élevait à CHF 115 000.

Au 31.12.2023, le crédit-cadre se monte à TCHF 4 075. Les garanties immobilières se montent à TCHF 7755 en hypothèques de 1^{er} à 3^e rang, sans priorité.

	31.12.2023 en 1000 CHF	31.12.2022 en 1000 CHF
7. Dettes résultant d'achats de biens et de services		
Dettes résultant d'achats de biens et de services	512	649
Dettes envers les entités proches	19	344
Total	531	993
8. Autres dettes à court terme		
Autres dettes à court terme vis-à-vis de tiers	149	372
Dettes vis-à-vis de l'institution de prévoyance	249	114
Total	398	485
9. Passifs de régularisation		
Engagements vis-à-vis des organes	24	24
Revenus reçus en trop vis-à-vis de tiers	200	0
Produits versés d'avance	316	542
Contributions cantonales facturées à l'avance	0	2 616
Charges pas encore payées	312	342
Charges non encore payées à des proches	485	0
Délimitation abonnements htr	109	134
Provisions pour vacances et impôts	179	212
Total	1 626	3 869
10.1. Dettes portant intérêt		
Avance fixe	300	-
Amortissement annuel hypothèques fixe	120	120
Total court terme	420	120
Hypothèques fixes à échéance échelonnée jusqu'à cinq ans	3 775	4 195
Amortissement annuel = Dettes à court terme portant intérêts	-120	-120
Total long terme	3 655	4 075
10.2. Actifs utilisés en garantie de ses propres dettes		
Valeur comptable de l'immeuble grevé	4 167	4 433
Total	4 167	4 433

11. Fonds de réserve pour la défense des intérêts	Détail 2023	31.12.2023 en 1000 CHF	31.12.2022 en 1000 CHF
Solde au 1^{er} janvier		1 316	1 437
Cotisations à affectation spéciale: 0,2%		0	674
Frais et intérêts bancaires, charges et produits sur titres		18	-102
Utilisation selon Statuts (art. 17.3) et Règlement régissant les cotisations et les prestations aux membres (art. 4.4.2 Affectation):			
Total utilisation des cotisations prélevées	0	0	-693
Solde au 31.12.		1 334	1 316
Avoirs bancaires «Défense des intérêts»		826	826
Parts de fonds de placement		524	507
Avoirs bancaires et parts de fonds «Défense des intérêts»		1 350	1 333
12. Fonds de réserve pour les RP et le marketing			
Solde au 1^{er} janvier		1 856	1 462
Cotisations à affectation spéciale: 0,2%		0	674
Frais et intérêts bancaires, charges et produits sur titres		52	-118
Utilisation selon Statuts (art. 17.3) et Règlement régissant les cotisations et les prestations aux membres (art. 4.5.2 Affectation):			
Total utilisation des cotisations prélevées	0	0	-162
Solde au 31.12.		1 908	1 856
Avoirs bancaires «RP et Marketing»		543	542
Parts de fonds de placement		741	694
Avoirs bancaires et parts de fonds «RP et Marketing»		1 284	1 236
13. Fonds de réserve pour la formation initiale et continue			
Solde au 1^{er} janvier		1 846	2 000
Cotisations à affectation spéciale: 0,2%		0	586
Ristourne aux fonds – mesures Corona 2020		0	125
Frais et intérêts bancaires, charges et produits sur titres		89	-274
Utilisation selon Statuts (art. 17.3) et Règlement régissant les cotisations et les prestations aux membres (art. 4.3.2 Affectation):			
Total utilisation des cotisations prélevées	0	0	-590
Solde au 31.12.		1 935	1 846
Avoirs bancaires «Formation initiale et continue»		730	725
Parts de fonds de placement		1 941	1 857
Avoirs bancaires et parts de fonds «Formation initiale et continue»		2 671	2 582

Explications relatives aux positions du compte de résultat

	2023 en 1000 CHF	2022 en 1000 CHF
14. Produit des ventes		
Formation: Matériel scolaire et didactique hôtels-écoles	35	189
Médias: publicité et abonnement htr hotelrevue	628	727
Produits: publications, plaquettes	26	17
Diminution de produits	0	0
Total	689	933
15. Produit des prestations de services		
Formation: Contributions cantons et entreprises formatrices, écolage	0	7 919
Médias: présence sur internet	0	19
Salons, billets inclus: Milestone, Hospitality Summit	1 238	1 219
Honoraires	756	818
Résultat net de la formation du 1.1.-31.7.2023	350	0
Total	2 344	9 974
16. Autres produits des livraisons et prestations		
Cotisations des membres	10 322	9 282
Contributions des institutions proches	1 908	1 633
Subventions et contribution d'exécution	1 815	2 324
Contributions de tiers, recettes de licences	1 126	962
Autres produits	100	448
Diminution de produits, augmentation du ducroire	-9	-2
Total	15 263	14 648
16.1. Cotisation pour la qualification et les capacités professionnelles	Détail 2023	2022
Cotisations à affectation spéciale: 1,1%	0	3 450
Utilisation selon Statuts (art. 17.3) et Règlement régissant les cotisations et les prestations aux membres (art. 4.2.2 Affectation):		
Total des cotisations utilisées	0	3 235
Solde pour les coûts des autres activités de l'association	0	215
17. Charges de matériel		
Coûts de production htr	212	226
Autres produits imprimés	104	88
Total	315	314

La position Cotisations des membres (16. Autres produits des livraisons et prestations) comprend entre autres la cotisation pour la qualification et les capacités professionnelles: preuve de l'utilisation des cotisations prélevées

Les preuves de l'utilisation des cotisations à affectation spéciale pour la défense des intérêts, les RP et le marketing ainsi que pour la formation initiale et continue sont fournies sous les chiffres 11-13.

	2023 en 1000 CHF	2022 en 1000 CHF
18. Charges de marchandises		
Formation de base/hôtels-écoles: matériel didactique et consommable	25	204
Formation continue: matériel didactique et consommable	0	5
Autres produits	3	2
Total	27	212
19. Prestations de tiers		
Hôtels-écoles: Pensionnat et coûts divers	0	2 356
htr hotelrevue	183	149
Classification des hôtels	625	571
Honoraires et traductions	1 467	1 319
Total	2 275	4 395
20. Charges de personnel		
Collaborateurs siège central	6 835	7 713
RHT d'avril à août 2020	0	2 720
Enseignants, directeurs d'école et d'internat	2	6
Correspondants et photographes de presse	1 521	1 997
Assurances sociales	492	546
Autres charges du personnel	0	0
Total	8 850	12 983
21. Frais de locaux, entretien, assurances, énergie		
Locations tierces de locaux administratifs et de stockage	15	37
Locations tierces Formation de base et continue	0	598
Charges d'immeubles Siège central et autres locaux	209	194
Nettoyage et entretien	80	113
Entretien, frais de location de biens mobiliers	21	45
Frais de véhicules et de transport	5	4
Assurances, taxes et redevances	37	34
Coûts d'énergie et d'élimination des déchets	29	24
Total	398	1 050
22. Frais d'administration et d'informatique		
Fournitures de bureau, imprimés, photocopies, documentation	56	79
Téléphone, internet, frais de port	156	206
Contributions, cotisations	939	899
Organes de l'association: Assemblée des délégués, Conseil consultatif, Comité exécutif, commissions, organe de révision	847	817
Frais juridiques, conseils fiscaux, autres frais administratifs	50	21
Charges informatiques	656	749
Total	2 704	2 770

Les amortissements des biens immobiliers hors exploitation sont intégrés dans le résultat d'exploitation.

	2023 en 1000 CHF	2022 en 1000 CHF
23. Frais de publicité		
Publicité, médias électroniques	215	273
Imprimés et matériel publicitaires	110	82
Foires commerciales et professionnelles, événements spéciaux	1 209	1 374
Frais de représentation	62	49
Projets régionaux, dons	66	40
Relations publiques, actions, campagnes	485	531
Concepts de marketing, analyses de marché	27	61
Total	2 175	2 383
24. Charges et produits financiers		
Charges d'intérêt sur dettes portant intérêt	23	55
Charges des immobilisations financières et des participations	56	50
Produits des liquidités et des titres	-6	-3
Produits des immobilisations financières et des participations	0	-1
Total	74	101
25. Résultat biens immobiliers hors exploitation		
Recettes de location des appartements et bureaux	209	129
Charges des appartements et bureaux	-37	-91
Honoraires d'administration	-5	-6
Total	167	32
26. Charges et produits extraordinaires		
Autres charges extraordinaires	-32	-12
Charges extraordinaires	-32	-12
Bénéfices sur ventes d'actifs immobilisés	8	54
Autres produits extraordinaires	4	39
Produits extraordinaires	12	93
Total	-20	81
27. Charges et produits hors période		
Pertes sur débiteurs hors période	-50	-3
Facture reçue tardivement Hospitality Summit	-162	0
Autres charges hors période	-100	-61
Charges hors période	-312	-63
Plus-value sur la dissolution d'abonnements htr	116	179
Correction d'erreurs des années précédentes	31	0
Reprise des régularisations inutiles des années précédentes	25	0
Autres produits hors période	95	49
Produits hors période	268	228
Total	-44	165

Informations complémentaires

28. Information relative aux postes à plein temps en moyenne annuelle

Le nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle était supérieur à 50, tant durant l'année sous revue que l'année précédente.

29. Honoraires de l'organe de révision	31.12.2023 en 1000 CHF	31.12.2022 en CHF 1 000
Prestations de révision	39	39
Autres prestations	9	0
Total	47	39

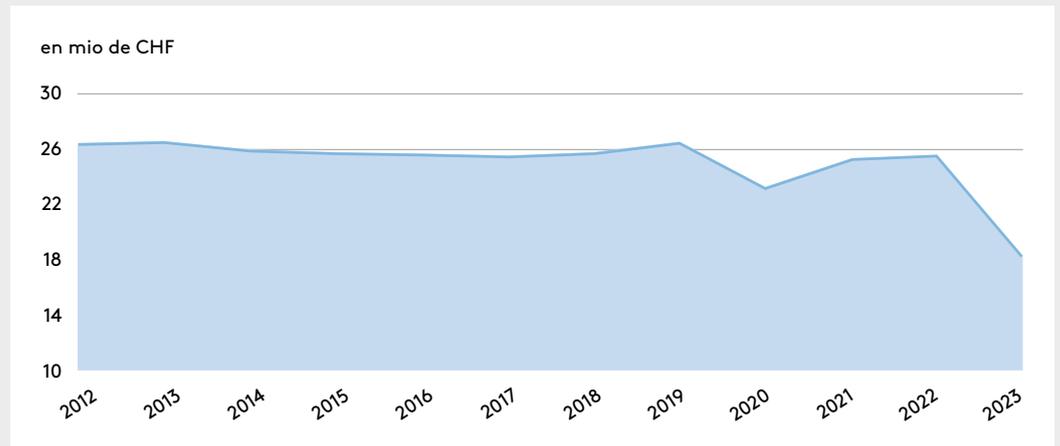
30. Evénements importants après la date de référence du bilan

Aucun autre événement important n'est à signaler après la date de clôture du 31 décembre 2023, qui influent sur les valeurs comptables des actifs mentionnés ou des dettes ou qui doivent être communiqués ici.

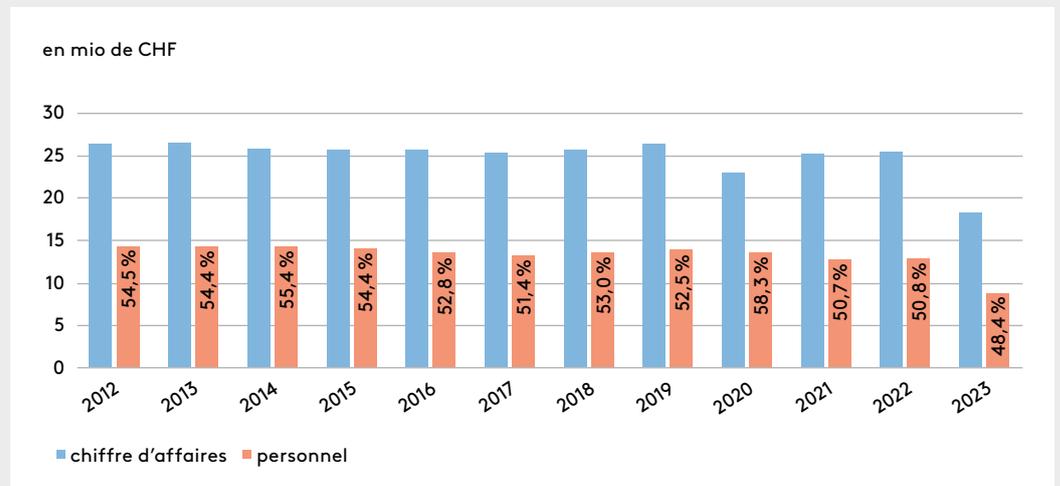
Chiffres-clés et présentations graphiques

Compte de résultat	Comptes 2023	Budget 2023	Budget 2024	Comptes 2022
	en 1000 CHF	en 1000 CHF	en 1000 CHF	en 1000 CHF
Produits	18 296	18 197	17 909	25 555
Frais de matériel, prestations de services	2 617	2 976	3 072	4 920
Charges de personnel	8 850	9 101	8 902	12 983
Autres charges d'exploitation	6 930	7 183	6 372	7 607
Total des charges	18 398	19 260	18 345	25 510
Résultat d'exploitation	-102	-1 063	-437	45
Résultat biens immobiliers hors exploitation	167	90	175	84
Charges et produits extraord., hors période	-64	6	6	193
Impôts directs	-14	-13	-16	-18
Résultat de l'exercice avant constitution et utilisation Fonds de réserve	-12	-980	-272	305
Constitution Fonds de réserve	0	0	0	-1 931
Utilisation Fonds de réserve	0	641	180	1 445
Résultat de l'exercice après constitution et utilisation Fonds de réserve	-12	-339	-92	-180

Evolution du chiffre d'affaires

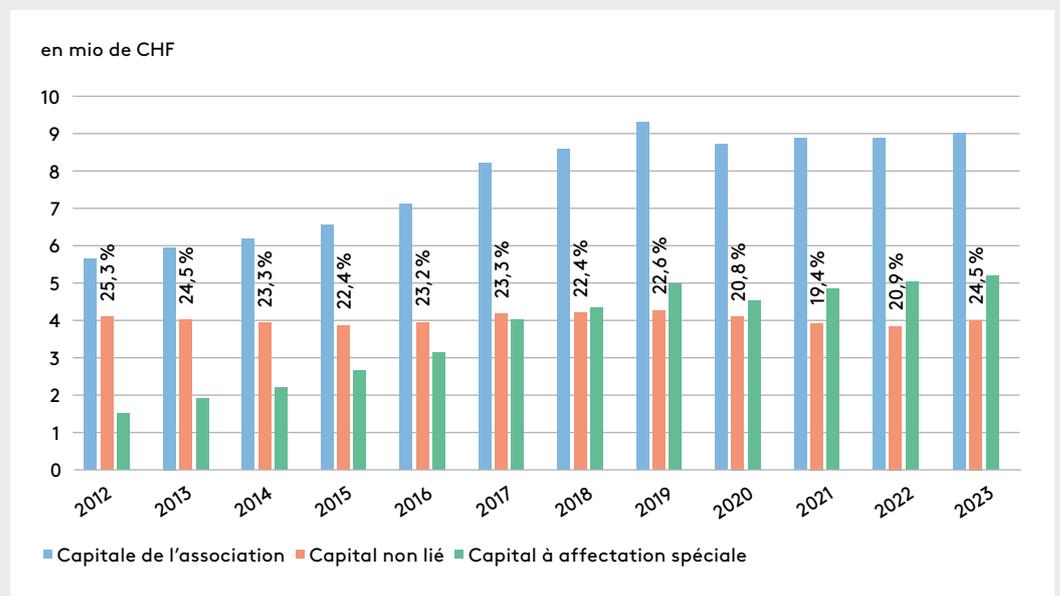


Evolution des charges de personnel, chiffre d'affaires



Charges de personnel en %
du chiffre d'affaires global

Evolution du capital de l'association



Capital non lié en % de la
somme inscrite au bilan

Capital de l'association =
capital à affectation
spéciale + capital non lié

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée des délégués de Société Suisse des hôteliers

Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Société Suisse des hôteliers (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe (p. 4 à 14), y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du comité relatives aux comptes annuels

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Berne
Telefon: +41 58 792 75 00, www.pwc.ch

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.

Nous communiquons au comité ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 69b, al. 3, CC en relation avec l'art 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Oliver Kuntze
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Joël Egger
Expert-réviseur agréé

Berne, le 25 mars 2024

Impressum

Berne, avril 2024

HotellerieSuisse
Monbijoustrasse 130
case postale
CH-3001 Berne
T +41 31 370 41 11
welcome@hotelleriesuisse.ch
www.hotelleriesuisse.ch